

sommaire

Nos besoins tout au long de la saison

Voici donc pour la nouvelle
saison sportive 2016 / 2017 ...

[page 2](#)

Nos partenaires pour la saison

De façon à étoffer nos sources
de revenu ...

[page 3](#)

Devenir Partenaire

Si vous souhaitez faire comme
nos partenaires, ...

[page 7](#)

L'hygiène des piscines

Le manque d'hygiène à la
piscine : quelles ...

[page 8](#)



Le mot du président

Chers adhérents, chères adhérentes,

La saison est donc lancée et au nom du
Conseil d'Administration je vous souhaite
la bienvenue au club.

Pour les nouveaux arrivants cette
newsletter est une connexion avec la vie
du club mais plus en détail et plus riche
que ce que vous pouvez trouver sur notre
site : www.toacnatation.com.

Vous trouverez des résultats, les photos
et commentaires des entraîneurs sur les
événements sportifs du mois, mais aussi
tous les événements qui rythment notre
vie associative.

Ce mois-ci, pour l'ensemble des
adhérents, la liste des partenaires du club
qui nous aident et qui vous proposent
certains avantages tout le long de la
saison, sur présentation obligatoire de la
carte d'adhérent.

Comme vous avez constaté, le club a
perfectionné son mode d'inscription pour
un meilleur confort et une plus grande
facilité. C'est nouveau et comme tout ce
qui est nouveau, il y a de la mise au point
à faire. Vous avez en tête encore
certainement, les désagréments de

certains bugs, et nous sommes à votre
écoute afin d'améliorer le système,
attendant vos critiques constructives.
Début de saison, qui j'espère ne sera pas
perturbé par des problèmes de bassins.
Les bénévoles du club sont donc sur le
pont et préparent les échéances
importantes de cette saison.
Objectif pour les dirigeants en cette fin
de mois : pouvoir absorber la trop longue
liste d'attente avec encore et toujours un
rendez-vous avec nos élus de la Mairie de
Toulouse.

Je rappelle que les dirigeants de votre
club sont des bénévoles, et qu'ils
s'efforcent de faire le nécessaire pour le
bien de l'ensemble des adhérents.
Ne pas hésiter à nous contacter pour
nous faire part de vos remarques qui sont
toujours constructives pour nous.

Bonne lecture et bonne saison sportive !!

Richard Samouilhan
Président du TOAC Natation

Nos besoins tout au long de la saison

Voici donc pour la nouvelle saison sportive 2016 / 2017, quelques informations pour les nouveaux arrivants mais aussi un rappel pour les anciens. Pour un bon fonctionnement de notre structure, le club a besoin de toutes les bonnes volontés, et de vos compétences. Voici quelques informations importantes :

Les officiels :

Les fidèles qui officient depuis les premières compétitions de leurs enfants nous sont toujours fidèles, mais il faut du renouvellement et comme chaque début de saison nous faisons appel aux bonnes volontés. Ne pas hésiter à prendre contact avec vos entraîneurs et dirigeants présents aux bords des bassins ou nous envoyer un mail.

Les parents accompagnateurs :

Pour accompagner nos tout petits aux toilettes et afin de les sécuriser lors de la descente dans l'escalier de Jean Boiteux, les parents des groupes des tout petits seront sollicités par les entraîneurs.

L'importance des parents,

toujours présents pour accompagner les enfants et qui doivent communiquer avec les entraîneurs et membres du CA, nous comptons sur vous pour participer aux réunions d'informations et aux différentes sollicitations.

Les bénévoles :

bien souvent des parents mais aussi des amis, ou d'anciens nageurs, qui, par affection pour leur club de cœur viennent nous aider lors de l'organisation des médailles, des compétitions internes, de la mise en place du calendrier, de l'AG, des photos de nos nageurs lors des compétitions, de l'accompagnement dans les sorties et stages, dans l'aide pour les contacts auprès des administrations, chef d'entreprise et élus ...etc.....tout contact est important pour nous.

La boutique :

au sein du club sont proposés bon nombre d'accessoires, tenue du club, maillot de bain, matériel de natation en général. Les achats et les petits bénéfices qui sont fait en boutique du club permettent de financer certaines activités que nous proposons gratuitement auprès de nos adhérents. Merci à tous de jouer le jeu !

Nos partenaires :

pas encore assez nombreux pour subvenir à nos besoins financiers grandissants. Vous trouverez sur le site ou dans ce TOAC de neuf, toutes les informations pour devenir partenaire.

Comme vous le constatez, votre participation est importante pour un bon fonctionnement de notre association afin que tous nos adhérents trouvent l'état d'esprit qu'ils cherchent au sein du TOAC NATATION.

Comptant sur vous

Nos partenaires pour la saison 2016 / 2017

De façon à étoffer nos sources de revenu et ainsi ne pas faire reposer nos rentrées financières uniquement sur vos cotisations d'adhésion, tout en proposant des avantages à nos adhérents, le club, au travers des membres du Conseil d'Administration, a mis en place des partenariats avec des entreprises.

Nous allons vous présenter ces sociétés et les avantages qui vous seront attribués en tant qu'adhérent. Ces partenaires, partageant nos valeurs, nous aident de différentes manières et cela nous permet de continuer d'investir sur les compétences de nos entraîneurs et éducateurs, de soutenir nos compétiteurs et d'assurer des marges de manœuvre financières pour un avenir serein.

Les potentiels mécènes peuvent nous consulter et nous nous ferons un plaisir de présenter les avantages fiscaux liés à un don ou au mécénat.

En attendant, vous trouverez sur les pages qui suivent, nos partenaires et les avantages qui vous sont proposés, surtout ne pas hésiter à les solliciter, cela rendra pérenne nos partenariats.



OPTIC DUROC

Vous verrez, c'est mieux



Cela fait déjà trois ans que ce partenaire opticien nous est fidèle. Sollicité lors de la 50ème édition des Médailles du TOAC, il reconduit encore cette saison son partenariat et est promis à une longue coopération. Cette saison il s'affiche sur les bonnets du club, gage d'une confiance renouvelée.

Pour faire des lunettes de vue ou de soleil demander BRUNO BUONOCORE qui sera au petit soin et vous fera bénéficier des meilleurs tarifs possibles. Dans une ambiance décontractée et en toute simplicité, Bruno vous servira avec le professionnalisme qui le caractérise.

N'hésitez pas à venir, ce partenaire nous aide financièrement et il est important que le club joue le jeu d'un juste retour sur investissement de cet opticien.

Nous comptons sur vous.

Nos partenaires pour la saison 2016 / 2017



Adresse

13 rue Isabelle Eberhardt – 31200 Toulouse

Tél : 05 61 57 20 25 – Fax : 05 61 47 10 75

Ouverture réception :

du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00

Ancien membre actif au sein du Conseil d'Administration du TOAC Natation, Patrick BARBEAU est un chef d'entreprise énergique, et reste un sportif dans l'âme puisqu'il est toujours nageur au sein du club. Au travers de sa société PICTO Toulouse, spécialiste de la reproduction sur des supports hors norme, laboratoire photographique et atelier d'impression numérique, toutes les techniques d'impression vous sont proposées : tirage argentique, impression Fine-Art couleur et charbon, impression directe sur supports rigides ou souples, impression grand et très grand format.. Patrick nous aide dans la conception de tous les supports de communication qui nous sont nécessaires. Vous le remarquerez lors des compétitions que nous organisons, les supports sont de qualité professionnelle et permettent de mettre en avant l'ensemble des sociétés partenaires. Demandez Patrick BARBEAU et une remise de 10% vous sera accordée, toujours sur présentation de la carte d'adhérent.



FRANCE



TYR France, société sponsor majeur au sein du club, équipementier spécialiste de la natation et sponsor officiel de la Fédération Française de Natation, nous fait confiance depuis 9 ans maintenant.

Depuis 2007, c'est le premier partenaire du club, cette société nous aide avec des tarifs préférentiels sur accessoires et équipements. Il nous aide particulièrement lors de la finale des médailles du TOAC avec des lots gracieusement offerts.

De plus, une rétrocession nous est accordée sur les ventes TYR faites au magasin ou via leur site d'achat en ligne. Cette rétrocession permet d'équiper nos compétiteurs et le club en matériels performants et donne une bonne image du club .

Ne pas hésiter à nous contacter si besoin en matériels spécifiques et à acheter ce matériel spécialisé.

Nos partenaires pour la saison 2016 / 2017

FLUNCH Jean Jaures



Adresse : 28 Allée Jean Jaurès, 31000 Toulouse

Téléphone : 05 61 62 05 32



Petit déjeuner, repas en famille, goûter des enfants ou service traiteur : Y'a que chez Flunch qu'on peut fluncher à n'importe quel moment de la journée. Partenaire depuis déjà 4 ans , FLUNCH nous aide pour les Médailles du TOAC.

Ne pas hésiter à déjeuner ou dîner et avec présentation de votre carte d'adhérent, 10% de réduction vous sera accordé.

Bon appétit !!



Le club s'est rapproché d'un magasin de vêtement de sport " Religion Rugby", qui est voisin de notre fidèle partenaire, Opticduroc.

Ce magasin situé au 54 Rue Alsace Lorraine, nous propose des polos, homme, femme, enfant, à un tarif club exceptionnel de 25€. Accès site : www.religion-rugby.com/fr/65-polos

Si le club et les adhérents jouent le jeu avec l'achat massif de ce polo, cette marque pourrait devenir un partenaire pérenne du club, en fournissant aux nageurs des équipements à prix préférentiel.

Vous pouvez déjà passer commande via le bon de commande disponible dans l'onglet boutique de notre site. Le lien [ici](#) .



Nos partenaires pour la saison 2016 / 2017



LOCAWAY est le spécialiste de la LOCATION de véhicules de tourisme, de véhicules utilitaires, de minibus, de camions frigorifiques, de camions bennes, de scooters 2 et 3 roues, et de Spyder can-am, sur Bordeaux, Toulouse, Balma et Mérignac, en courte durée, moyenne durée et longue durée.

Partenaire depuis presque 10 ans, c'est notre transporteur pour le déplacement de nos compétiteurs durant la saison sportive.

Une remise club vous sera accordée sur présentation de votre carte club, pour toutes locations.

Un avantage proposé par le club, pour vos déplacements, déménagements.

Bonne route !!!



Devenir Partenaire

Si vous souhaitez faire comme nos partenaires, nous rejoindre et aider le club financièrement ou par le biais d'aides diverses, vous trouverez ci-dessous les avantages non négligeables qu'offre la loi sur le don et mécénat aux associations.

Ne pas hésiter à nous contacter pour des précisions des explications ou toutes autres informations complémentaires pour un partenariat durable et efficace pour tous !

Mécénat d'entreprise et dons aux associations

Une entreprise qui verse un don à un organisme pour soutenir une œuvre d'intérêt général peut bénéficier d'une déduction fiscale.

VERSEMENTS CONCERNÉS

Le don peut prendre la forme d'un versement numéraire, en nature ou en compétence. Les versements doivent être réalisés « au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises,... ».

L'association peut bénéficier de ce dispositif dès lors qu'elle présente un caractère d'intérêt général, c'est-à-dire qu'elle satisfait aux trois critères suivants :

- elle ne doit pas exercer d'activité lucrative
- elle doit avoir une gestion désintéressée
- elle ne doit pas fonctionner au profit d'un cercle restreint.

Les associations sportives répondent à la plupart de ces critères, elles peuvent donc bénéficier du dispositif du mécénat.

DÉDUCTION FISCALE

Si le bénéficiaire est éligible au mécénat déductible, le don ouvre droit, pour les donateurs à un **avantage fiscal**.

La loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations est venue modifier le régime fiscal du mécénat afin d'encourager les entreprises à recourir à ce dispositif. La loi n'impose aucun montant minimal de chiffre d'affaire ou de don pour recourir au mécénat.

"Selon l'article 238 bis du Code Général des Impôts modifié par la loi du 1er août 2003, « ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant les versements en numéraire ou en nature, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés ».

Même s'il n'est pas obligatoire pour le mécénat d'entreprise, l'association peut remettre un reçu fiscal qui constitue un justificatif couramment remis en échange d'un don (formulaire CERFA n°11 580*03)

Pour plus de précision ci-dessous le site qui donne tous les détails sur le mécénat d'entreprise :

<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F22263.xhtml#N1007F>

L'hygiène des piscines

Le manque d'hygiène à la piscine : quelles conséquences ?

Il n'est pas rare d'entendre certains nageurs dire d'une piscine publique qu'elle est sale et que l'hygiène laisse à désirer. Ce qui peut contribuer à démotiver bon nombre de nageurs en herbe.

Sans une bonne hygiène individuelle, on introduit des germes (bactéries, virus, champignons) et des matières organiques (peaux mortes, sueurs, crachat, cheveux...) au niveau de l'eau, des sols, surfaces, air ambiant et douches.

Conséquences de la pollution issue principalement des baigneurs :

- sanitaires : microbiologiques (infections cutanées, troubles intestinaux...) et chimiques (les chloramines, composés chimiques produits par l'action du chlore sur les matières organiques laissées par les baigneurs dans l'eau, sont à l'origine de troubles irritatifs des yeux et de la sphère ORL.. Plus il y a de litres de sueur, de bactéries et de peaux mortes, plus le taux de chloramines dans l'atmosphère est important.
- sur la qualité de l'eau : l'efficacité de la désinfection est réduite, obligation d'augmenter la quantité de chlore utilisé et donc eau plus agressive pour muqueuses et la peau
- sur la qualité de l'air : odeur désagréable de chlore. Sans pollution l'odeur serait pratiquement absente.
- sur la consommation d'énergie et d'eau : le nettoyage de l'eau (traitée ou renouvelée par apport d'eau neuve), le nettoyage des filtres, le renouvellement de l'air sont d'autant plus énergivores que l'eau est souillée.

En synthèse, les gains du respect des règles d'hygiène par le baigneur :

- moins de problèmes de santé pour le nageur et les agents
- l'amélioration de la qualité de l'air : moins d'odeur de chlore
- une diminution de la quantité de désinfectant utilisé (le chlore) et donc une eau plus agréable pour le nageur, moins agressive pour la peau
- une économie en termes de consommation d'eau, d'énergie et de produit désinfectant utilisés pour le traitement de l'eau
- davantage de respect pour le travail des agents d'entretien

Les règles d'hygiène à la piscine

- *Pourquoi retirer ses chaussures avant d'entrer aux vestiaires ?*

Nos chaussures, et surtout nos semelles, sont de vrais nids à bactéries et contaminent les sols avec les impuretés provenant de l'extérieur.

Avant d'arriver dans les vestiaires, il est donc important d'enlever ses chaussures dans la zone de déchaussage. Cette zone de déchaussage permet d'éviter de salir et de contaminer les vestiaires avec des germes de toutes sortes. Avant et après avoir nagé, chaque baigneur passe dans les vestiaires pour se changer et y marche pieds nus. Pour toutes ces raisons, il est primordial de garder cet espace aussi propre que possible.

L'hygiène des piscines

- *Pourquoi mettre son maillot de bain sur place ?*

Son maillot de bain doit être propre et mis sur place. S'il est mis à l'avance, il apporte des micro-organismes (poils, sueurs, résidus d'urine...) qui vont contaminer l'eau de la piscine et ainsi être responsables de formation de chloramines.

- *Pourquoi un maillot de bain et non un short ou un bermuda ?*

Les caleçons de bain, tout comme les bermudas peuvent être portés toute la journée. En interdisant ces tenues de bain, il s'agit de réduire l'apport de matières organiques (poils, sueurs, résidus d'urine...). Par ailleurs les shorts longs ont souvent des poches. En se baignant il peut arriver d'oublier d'enlever des objets qui se trouvent dans celles-ci tels que mouchoirs ou papiers qui se retrouveront à flotter à la surface de l'eau ou à boucher les filtres de la piscine.

- *Pourquoi passer aux toilettes avant d'aller nager ?*

Pour réduire au maximum les pertes d'urine émis naturellement dans le bassin en raison de la pression de l'eau sur la vessie. L'urine est de la matière organique qui contribue à la formation de chloramines.

- *Pourquoi se doucher et se savonner avant d'aller nager ?*

A la piscine, il est obligatoire de prendre une douche savonnée avant d'aller dans le bassin. Maquillage, gel ou encore parfum : tout doit disparaître avant d'aller dans l'eau. Simple réflexe en apparence, la douche permet en réalité d'améliorer la qualité de l'eau et surtout, de réduire le taux de chloramines à la piscine. Même si vous vous êtes lavés ce matin, vous transportez avec vous peaux mortes, sueur, bactéries et toutes sortes de produits cosmétiques. En vous savonnant, vous éliminez ainsi la majorité des matières organiques qui polluent habituellement les bassins. Une douche sans savon ne sera pas suffisante pour éliminer sueurs, bactéries cutanées, produits solaires, maquillage, parfum...A savoir : le maquillage ou autre crème créent un film gras à la surface de l'eau dans lequel les microbes peuvent se protéger de l'action désinfectant du chlore.

Expliquer cela aux enfants est aussi un point important pour lutter contre le raisonnement « Pas besoin de me laver, je vais à la piscine ».

- *Pourquoi mettre un bonnet de bain ?*

Il permet de retenir les impuretés que peuvent contenir les cheveux et ainsi de moins encrasser les filtres de la piscine. Il protège aussi les cheveux contre le chlore qui les rend cassants ou les décolore.

- *Pourquoi passer par le pédiluve ?*

C'est le dernier barrage bactéricide et virucide avant l'accès aux bassins. Il permet de garder le sol des abords des bassins propres et de limiter les contaminations. Les pédiluves contiennent un taux de chlore très élevé (5 fois plus que dans la piscine) pour bien désinfecter.

Bon anniversaire à ...
Ils sont nés en septembre

A à C : AÏDY Noé, ALAYRAC Alexandre, ATMAI Yasmina, AUZOU Angéline, AZEMA Théa, BEAUREPAIRE Samuel, BERNABEU Brigitte, BLACHE QUONIAM Hugo, BLAQUIÈRES Bertrand, BLONDET Lhoreigh, BOIZET Pauline, BOUDAU Julie-marie, BOUSQUET Frédéric, BURDIN Lucie, CADOT-BURILLET Ariane, CAZENAVE Anne sophie, CHOUGHANE Seif eddine, CLEVENOT Adrien, COFFOLE Mathis, COLLERY Joshua,

D à L : DALAINE MOUFFRON Enara, D'ARCO LACAZE Elise, DUPUY BARTHERE Maximilien, FERRANE Helio, FLORY Bastien, FOURNIER Axel, FRIGERIO Christian, GELLIS Teddy, HAVARD Félix, IRIBARNE Martin, JAAFAR Lila, KACZMARCZYK Maud, LACOUÉ-LABARTHE Samuel, LAHJOUJI Manal, LAVINA Chloé, LEGER Candice, LEON Teava,

M à Z : MARCKERT Nicolas, MARTINEZ Charlotte, MAYSOUNAVE Laure, MEDJEDOUB Wekyl, MIGNARD Raphaël, MONTASSIER David, NICAISE Adrien, OSPITAL Lucile, PENENT-MAESTRIPIERI Paul, PETIT Nina, PIERRON Cécile, PLANCHAT Juliette, RAFFO Joseph, RANDRIANARY Yohan, RIEUVERNET Nicolas, SCHWANENGEL Christel, SOENEN Hélène, SOLOMIAC Grégory, TAYLOR Kerry, TROLLIET Laurie, TURRI Alix, ZITTEL Perrine

Bon anniversaire à ...
Ils sont nés en octobre

A à C : ADO Anne laure, ALAYRAC Camille, AMRI Malek, BARBEAU Patrick, BELLIURE Céline, BENAÏSSA KHERCHOUCHE Yasmine, BERNABEU Maxime, BETAILLON Joanne, BOISSON Pascal, BOULAGHAF Ilyas, BRAHIMI Odessa, CADOT-BURILLET Agathe, CADOT-BURILLET Florentine, CARMONA Diane, CASTEL Françoise, CEJAS HAKALA Carmen, COPIN Manoah, COSTA Léo, COUZI Juliette,

D à L : DELAS Sabine, DHERVILLEZ Emma, DUBUC Maxence, DUMAS Léa, EL AAOUANI Tasnim, FERRAND Marc, FERRIE Claude, GERVAIS Julie, GOLLION Cédric, GUERRY Selenia, HUISMAN-MIQUEL Adrien, LANGLOIS Sophie, LANSIAUX Remi, LARRIEU Emmanuelle, LARROQUE Patrick, LEGROS Amaury ,

M à Z : MARCHANT Mona, MATHEZ Alain, MATHEZ Eva, NEE Aurore, PATHMANATHAN Kavinash, PENERATH Elodie, PRETE Pierre, RAMAROSON Valisoa, REGNIER Marion, ROOZEN Luuk, ROOZEN Thomas, RUIZ Miriam, SAELENS Lou, SALAS BENESTEBO Arthur, SERRANO Tibo, SYLVESTRE Lionel, TURRI Catherine, WENZEL Maximilian

Événements à venir...

29 octobre : ENF2, ENF3 à Pech David
5 novembre : Interclubs Poule régionale à Muret
6 novembre : Interclubs Poule départementale à Muret
12-13 novembre : Championnat départemental d'hiver à A. Jany
12-13 novembre : Championnat départemental des Maitres à A. Jany
17-20 novembre : Championnat de France (25m) à Angers
20 novembre : 1ère qualificative au Meeting A. Jany à A. Jany
20 novembre : Interclubs régional des Maitres à Auch
26-27 novembre : Championnat régional d'hiver à Montauban

Toac Natation

54 rue des 7 troubadours
31000 Toulouse

Téléphone : 09 82 37 03 21
Port: 07 61 90 06 09
email: email@toacnatation.com
web: www.toacnatation.com

Heures d'ouverture :

lundi, vendredi : 15h-18h
mardi : 14h-18h
jeudi : 17h-19h

Consultez notre site sur www.toacnatation.com

Les **permanences** du TOAC (où et quand?)

Contactez-nous par mail email@toacnatation.com

Consultez et commandez vos articles natation et kit sur la **boutique**

Découvrez le rôle d'**officiel** (chronométreurs, contrôleurs de virages, juges...)

L'**Ecole de Natation Française** (ENF)

La section **Handisport**

La section « **Maitres** » (réservée au plus de 25 ans)

La page **Facebook du TOAC**